

1 Exigences de l'indicateur

Lorsque le prestataire met en œuvre des prestations conduisant à une certification professionnelle, il doit informer clairement les candidats sur :

- les taux d'obtention de la certification,
- la possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences,
- les équivalences et passerelles,
- les suites de parcours possibles,
- les débouchés professionnels,
- les taux d'insertion dans l'emploi, y compris dans le métier visé.



Sources obligatoires

- Fiche RNCP / fiche métier
- Référentiel du certificateur
- Référentiel ACE le cas échéant
- Données publiques (France Compétences, certificateur)

2 Présentation attendue pour la VAE – RNCP 40692

♦ Certification ciblée

RNCP 40692 – Diplôme d'État d'Aide-Soignant

♦ Possibilité de VAE par blocs de compétences

La certification RNCP 40692 est accessible par la voie de la VAE, avec :

- ✓ Validation totale du diplôme
- ✓ Validation partielle par blocs de compétences

En cas de validation partielle :

- les blocs validés sont acquis définitivement,
- le candidat peut compléter les blocs manquants : par une nouvelle VAE, par une formation complémentaire, ou par un parcours mixte.

♦ Blocs de compétences

La certification RNCP 40692 est composée de blocs de compétences évaluables indépendamment dans le cadre d'une VAE, conformément au référentiel du certificateur.

Bloc 1	Accompagnement dans les activités de la vie quotidienne et sociale.
Bloc 2	Appréciation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés.
Bloc 3	Information et accompagnement des personnes et de leur entourage.
Bloc 4	Entretien de l'environnement immédiat et des matériels de soins.
Bloc 5	Travail en équipe pluriprofessionnelle et transmissions.

Méthodes mobilisées : *Entretiens d'explicitation, études de situations réelles rencontrées par le candidat, et apports méthodologiques sur le vocabulaire médical.*

♦ Équivalences et passerelles

Selon les règles définies par le certificateur :

- certaines compétences ou blocs peuvent être reconnus par équivalence avec d'autres certifications du secteur sanitaire et social,
- des passerelles existent notamment vers :
 - le Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture,
 - d'autres certifications du secteur médico-social, sous conditions.

Les modalités précises sont définies par le certificateur et précisées lors de l'accompagnement VAE.

♦ Suites de parcours possibles

Après l'obtention du RNCP 40692, les titulaires peuvent :

- intégrer directement le marché de l'emploi,
- poursuivre vers :
 - une spécialisation dans le secteur médico-social,
 - une évolution professionnelle interne,
 - une autre certification du champ sanitaire et social.

♦ Débouchés professionnels

Le Diplôme d'État d'Aide-Soignant permet d'exercer notamment :

- en établissements de santé,
- en EHPAD,
- en structures médico-sociales,
- en services de soins à domicile.

♦ Taux d'insertion professionnelle

⚠ Note de transparence sur les taux d'insertion professionnelle

La fiche RNCP 40692 ne publie pas de taux d'insertion professionnelle propre à la VAE. Afin de vous renseigner au mieux, nous avons collecté des données issues de sources externes fiables :

- ✓ 96 % d'insertion dans l'emploi (emploi visé) — Enquête locale Carif Oref – Pays de la Loire, promotion récente d'alternants aide-soignant.
- ✓ 94 % d'insertion professionnelle à 3 mois après diplôme — Promotion 2024-2025, IFAS.
- ✓ 90 % à 98 % d'insertion dans le métier visé selon les enquêtes régionales disponibles.

✓ En moyenne : environ 90 % d'insertion dans l'emploi, dont une très large majorité dans le métier d'aide-soignant.

Ces données sont fournies à titre indicatif et seront mises à jour dès que des données officielles relatives à la VAE RNCP 40692 seront disponibles.



Indicateurs de Résultats — Promotion 2024-2025

96 %

Taux de présentation
au jury

92 %

Taux de réussite
(totale ou partielle)

4,9/5

Satisfaction
stagiaires

< 4 %

Taux d'abandon
en cours de route